



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES DE LA CLASSE DE 6^e

Rentrée 2023

Document académique destiné
aux principaux de collège

Préambule

La classe de sixième constitue une étape charnière dans le parcours scolaire de l'élève. Elle mérite une attention toute particulière pour faire progresser tous les élèves au maximum de leur potentiel, les mettre en confiance, soutenir leur motivation, leur curiosité et leur intérêt pour les disciplines. Les deux nouveaux enseignements complémentaires, à savoir l'heure de soutien/approfondissement à raison d'une heure par semaine en mathématiques ou en français, et le dispositif "devoirs faits" obligatoire pour chaque élève de sixième, concourent à cet objectif essentiel.

La classe de sixième constitue également une étape importante dans le développement personnel de l'enfant. Il est essentiel pour le bien-être de l'élève et le développement de ses compétences de veiller à la construction de l'estime de soi, qui nourrit la motivation scolaire et l'engagement dans les apprentissages, et ainsi la réussite scolaire. La valorisation des réussites et des progrès de chaque élève ainsi que l'explicitation du statut pédagogique de l'erreur participent à entretenir une dynamique motivationnelle porteuse. Il convient d'être particulièrement attentif à ne pas stigmatiser les élèves des groupes de soutien. Dans ce but, les groupes de "soutien" et "approfondissement" pourront être désignés par des noms plus neutres.

La réflexion sur le renforcement de la classe de sixième ne doit évidemment pas s'arrêter à une mise en place organisationnelle, mais questionner de manière systématique l'accompagnement pédagogique des élèves qui ne saurait être confiné à des dispositifs. Une réflexion concertée doit ainsi être menée au sein des équipes sur les articulations entre l'accompagnement de la diversité des élèves dans le cadre de "l'enseignement en classe", dans le cadre des groupes "mathématiques/français" de l'heure de soutien/approfondissement, de l'accompagnement personnalisé et de "devoirs faits".

L'organisation proposée à la rentrée 2023 constitue une première étape d'une démarche apprenante qui s'inscrit dans la durée. L'analyse des modalités organisationnelles et pédagogiques retenues sera essentielle pour renforcer au fil de l'expérience la "nouvelle sixième".

La "nouvelle sixième" constitue également une opportunité pour renforcer la continuité entre l'école et le collège. Dans le cadre de concertations locales, la mise en place de la "nouvelle sixième" peut conduire à des initiatives nouvelles, qui peuvent notamment se prolonger par l'élaboration d'un projet pédagogique "Notre école faisons-la ensemble".

L'inspection pédagogique accompagnera dès cette fin d'année scolaire les enseignants de mathématiques et de français pour concourir à une mise en œuvre réussie de l'heure de soutien/approfondissement de la nouvelle sixième. L'accompagnement sur les nouveaux enseignements complémentaires se poursuivra à la rentrée. Des formations d'initiatives locales seront proposées.

L'heure d'enseignement "soutien/approfondissement"

Points de repère pour l'organisation et le pilotage

- ▶ S'appuyer sur le conseil de cycle 3 de fin d'année puis sur les évaluations nationales pour identifier les besoins des élèves.
- ▶ Répartir les heures d'enseignements entre les professeurs.
Pour rappel, l'heure de soutien doit être assurée par des professeurs ayant une expertise didactique de la discipline (professeurs de mathématiques et de français, professeurs des écoles).
L'heure d'approfondissement sera principalement assurée par des professeurs de mathématiques et de français. D'autres professeurs peuvent y contribuer en travaillant en étroite concertation avec les professeurs de mathématiques et de français pour respecter le cadre d'un approfondissement des compétences spécifiquement travaillées en mathématiques ou en français dans le programme de sixième.
- ▶ Prévoir les temps de concertation avec les professeurs intervenant dans cet enseignement, et l'ensemble des professeurs de mathématiques et de français de la classe de sixième.
- ▶ Réfléchir à la périodicité des groupes pour s'ajuster aux besoins des élèves. Un cycle de 6 semaines est recommandé et a minima un cycle trimestriel.
- ▶ Questionner collégialement en conseil de classe, le niveau d'acquisition des compétences du domaine 1 du socle, en lien avec le français et les mathématiques. Les fondamentaux en français et en mathématiques concernent l'ensemble des professeurs. Les questionner collectivement permet de leur donner une dimension transversale, d'évaluer les capacités de transfert d'une discipline à l'autre, et d'être collectivement force de proposition pour accompagner les élèves.
- ▶ Analyser les organisations mises en place et les choix pédagogiques effectués au regard des progrès des élèves pour les faire évoluer. Cette analyse mérite également d'être partagée avec les professeurs des écoles lors des conseils de cycle 3, afin de renforcer la progressivité des apprentissages sur le cycle et la continuité "école/collège".

Les points de repères pédagogiques

- ▶ Construire et mettre en œuvre une progression commune en sixième pour faciliter les articulations entre les enseignements dispensés habituellement dans la classe et l'heure hebdomadaire de soutien/approfondissement.
- ▶ Identifier, en équipe, les connaissances et compétences devant faire l'objet d'un apprentissage renforcé, à partir :
 - des informations communiquées dans le cadre de liaison inter degré (bilan du conseil de cycle 3, bilan des compétences des élèves entrant en sixième) ;
 - des évaluations nationales de sixième et tout particulièrement du test sur la fluence et des tests spécifiques en français et mathématiques dont les résultats des élèves sont restitués par des fiches individuelles.
 - des repères annuels de progression de CM2 et sixième et des attendus de fin d'année qui constituent les documents de référence qui cadrent cet enseignement.
- ▶ Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, expérimenter de nouvelles modalités pédagogiques et d'organisation du travail. Recourir à la différenciation pédagogique.

Envisager des espaces différenciés au sein de la classe, faire de l'élève un partenaire pédagogique (entraide, tutorat...).

- ▶ Accompagner les élèves vers l'autonomie en favorisant une démarche de métacognition (retour réflexif sur les apprentissages, "qu'ai-je appris ?" etc.) afin de comprendre le sens des contenus enseignés et les ancrer solidement. La pratique de l'autoévaluation s'inscrit par exemple dans cet objectif.
- ▶ Veiller à déconstruire les stéréotypes de genre portant sur les disciplines ("les sciences pour les garçons" et "les humanités pour les filles").
- ▶ S'autoriser à expérimenter de nouvelles pratiques.
- ▶ Prévoir un bilan en fin d'année pour requestionner, au sein du cycle 3, la progressivité des apprentissages et les manières d'appréhender les notions au regard des nouveaux dispositifs d'accompagnement.

Les points de repères pédagogiques spécifiques au soutien

- ▶ Il s'agit de faciliter l'accompagnement des élèves en continu en anticipant des difficultés liées à une maîtrise insuffisante d'attendus à l'entrée au collège qui feront l'objet d'un travail approfondi en soutien. Le soutien ne doit pas constituer une "rustine" ponctuelle à des incompréhensions constatées en classe. C'est la raison pour laquelle le travail est envisagé sur un cycle de plusieurs semaines.
- ▶ Pour chaque période, il convient d'identifier un objectif d'enseignement relatif à une notion/ un champ de compétences constituant un point d'achoppement majeur qui nécessite un travail de remédiation approfondi.
- ▶ Travailler la confiance en soi, notamment en valorisant et en explicitant les progrès réalisés.
- ▶ Réinvestir et réactiver régulièrement, en classe, le travail réalisé en groupe de soutien.
- ▶ Utiliser les traces écrites réalisées dans les écoles (cahier mémo, cahier de référence...) pour permettre aux élèves de s'appuyer sur des supports d'apprentissages familiers. Ces derniers pourront être donnés par les enseignants de CM2 aux enseignants de sixième.

Les points de repères pédagogiques spécifiques à l'approfondissement

- ▶ Approfondir certaines compétences en mathématiques ou en français de la classe de sixième sans anticiper sur les attendus et contenus du cycle 4.
- ▶ Travail possible par projet disciplinaire en veillant à expliciter les objectifs d'apprentissage. Le projet peut avoir une dimension interdisciplinaire mais les objectifs visés doivent porter sur des compétences en mathématiques et en français du programme de sixième.

Devoirs faits

Le cadre institutionnel

“Tout élève bénéficie, sur l’ensemble de l’année scolaire, d’un temps dédié obligatoire d’accompagnement aux devoirs dont le volume peut varier en fonction de ses besoins. “Devoirs faits” permet également aux équipes de mener une réflexion commune sur les devoirs donnés aux élèves, et sur les méthodes à travailler avec les élèves pour développer le travail en autonomie.”

Les points de repère

- ▶ Interroger en premier lieu la nature du travail donné hors la classe et la capacité des élèves à le réaliser en autonomie.
Se reporter au document d’accompagnement : Devoirs faits - Livret “Devoirs faits au cœur d’une nouvelle sixième” et au vademecum national (tomes 1 et 2).
- ▶ Veiller à une charge de travail raisonnable par une répartition équilibrée entre les disciplines.
- ▶ Le travail hors la classe participe au développement des compétences du domaine 2 du socle, et notamment à la construction de l’autonomie organisationnelle des élèves. En sixième, il faut particulièrement veiller à construire progressivement les capacités d’autorégulation de l’élève et expliciter les attentes. Des pratiques d’autoévaluation sur l’organisation du travail peuvent y contribuer.
- ▶ Des pratiques telles que la coopération entre élèves ou le tutorat lors des séances de “devoirs faits” concourent également au développement des compétences du domaine 2.
- ▶ Prévoir l’organisation du dispositif “devoirs faits” (modalités, organisation des groupes, prise en charge) en fonction des besoins d’accompagnement des élèves dans la réalisation de leur travail. Privilégier si possible des groupes à effectif réduit pour les élèves les moins autonomes.
- ▶ Informer les parents sur les objectifs de “Devoirs faits” en sixième et les sensibiliser à la nécessaire qualité des conditions de travail de l’élève pour réaliser ses devoirs.
- ▶ Questionner collégalement en conseil de classe, le niveau d’acquisition des compétences du domaine 2 du socle pour renforcer l’accompagnement des élèves.
- ▶ Évaluer régulièrement le dispositif mis en place pour le perfectionner.

Un exemple d’organisation pédagogique

Tous les élèves ont un créneau commun dans leur EDT (au sein d’une même classe ou en regroupement avec d’autres classes). Les groupes sont constitués en fonction des besoins et de l’autonomie des élèves. Ils sont perméables et permettent aux élèves de passer de l’un à l’autre au cours de l’année. Les groupes sont donc flexibles en termes de nombre et d’organisation. Le groupe d’élèves autonomes compte par exemple 25 élèves, encadré par un intervenant qui permet aux élèves de travailler en groupe ou de travailler seuls. La salle compte donc des îlots et des tables isolées. Les groupes d’élèves plus fragiles sont 8 maximum et sont encadrés pour réaliser leur travail. Ils bénéficient d’un accompagnement sur le travail, l’organisation et la méthodologie scolaire.

Un bilan en conseil de classe du niveau d’acquisition des compétences du domaine 2 du socle est réalisé pour chaque élève. La construction de l’autonomie de l’élève est aussi l’occasion d’associer les parents aux objectifs visés et à la réflexion.

Si besoin... la liste des questions à anticiper

Les questions qui se posent sur le plan organisationnel

- Comment identifier les besoins des élèves dès le mois de juin ?
- Quels sont les professeurs des écoles disponibles et sur quel créneau ?
- Comment aligner les heures en barrette dans l'emploi du temps ? Sur quel créneau ?
- Quel créneau privilégier dans l'emploi du temps pour "Devoirs Faits" ?
- Quelle périodicité des sessions ? Entre chaque période de vacances scolaires ?
- Comment organiser les concertations des enseignants ?
- Quels sont les professeurs des autres disciplines que je pourrais solliciter pour l'approfondissement ?
- Comment prévoir la coordination des heures de soutien et d'approfondissement ?
- Comment organiser l'évaluation des dispositifs ?

Les questions pédagogiques à impulser avec et auprès des équipes :

- Comment constituer les groupes d'élèves ?
- Comment s'appuyer sur les résultats des évaluations nationales ?
- Comment exploiter les traces écrites de CM2 pour que l'enseignant et l'élève puissent s'y appuyer ?

Mémo

- **Heure hebdomadaire de soutien/approfondissement en mathématiques ou français** : travail sur des connaissances et compétences attendues au cycle 3 en mathématiques ou en français.
- **Accompagnement personnalisé** : travail sur le développement des compétences du domaine 2 du socle. Appui possible sur tous les enseignements.
- **Devoirs faits** : accompagnement à la construction de l'autonomie de l'élève dans la prise en charge du travail personnel donné hors la classe.

Textes de référence

- [Arrêté du 7-4-2023 modifiant l'arrêté du 19-5-2015](#)
- [Arrêté du 7-4-2023 modifiant l'arrêté du 21-10-2015](#)
- BOEN du 12 janvier 2023 :
 - [Note de service du 10 janvier 2023](#) : Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux des élèves en CM1, CM2 et 6^e (cycle 3) pour faciliter leur entrée au collège.
 - [Note de service du 10 janvier 2023](#) : Une nouvelle dynamique pour les mathématiques, place des mathématiques de l'école au lycée.
- BOEN du 20 avril 2023 :
 - [Note de service du 13 avril 2023](#) : organisation des enseignements dans les classes de sixième au collège.

Document réalisé par le groupe de travail académique "nouvelle 6^{em}"
Diane Auber-Cuny, principale - Michel Barthel, IA-IPR mathématiques - Véronique Bluteau-Davy,
doyenne des IA-IPR - Yves Bourdin, directeur de la pédagogie - Dominique Chevrinais-Poglio,
Daasen - Jean-François Frackowiak, IA-IPR lettres - Jean-Noël Gaultier, principal -
Marie-Pierre Laraufie, doyenne des IEN 1^{er} degré.

Maquette et mise en page Magalie Chevalier (Daep)
Juin 2023